

Logiciels industriels

Logiciels médicaux : l'industrie pharmaceutique avance à petits pas ... mais sûrement

Après la mésaventure de mon ancien logiciel Ordogest racheté par Cegedim qui proposait des écrans publicitaires, j'ai changé de logiciel médical.

Je me suis tourné vers Hellodoc édité par la société Imagine Edition qui était une des dernières sociétés indépendantes de l'industrie pharmaceutique.

Malheureusement cette société a été rachetée en janvier 2014 par le groupe CGM (CompuGroup Medical) propriétaire d'autres logiciels médicaux (Axisanté, Médicalnet). Depuis la dernière mise à jour, une page d'information, appelée Bulletin d'Information Quotidien (BIQ) a été rajoutée, s'affichant chaque jour à l'ouverture du logiciel. On peut y retrouver des informations diverses.

Ces informations issues des firmes pharmaceutiques sont ainsi mises à disposition des utilisateurs, sauf que la mise à disposition n'est pas facultative. L'affichage de cette fenêtre est obligatoire et il n'est pas prévu de proposer une option pour ne pas l'afficher malgré une demande insistante de certains utilisateurs sur le forum Hellodoc.

J'ai pu personnellement éviter l'installation d'écrans de veille proposés avec de la publicité. Pour l'instant l'installation est restée facultative. Cette immixtion de l'industrie pharmaceutique au sein de l'outil intime d'exercice des médecins est insupportable et pourtant je me sens impuissant à la bloquer.

J'ai annoncé mon intention de dénoncer ces agissements de la nouvelle direction CGM du logiciel Hellodoc. J'ai envisagé une diffusion auprès de l'Ordre des médecins, du ministère de la Santé, de la presse grand public et je suis à l'écoute de toute suggestion pour faire savoir ce qui se développe en toute discrétion, et pour au moins gêner cette discrétion.

En outre une pétition est lancée pour demander l'interdiction des publicités pharmaceutiques dans les logiciels médicaux. Cette pétition peut aussi montrer que les médecins ne restent pas sans réponse aux mesures commerciales qui leur sont imposées sans tenir compte des utilisateurs (a).

**Olivier Rozand
Généraliste (34)**

a- Cette pétition peut être signée en indiquant dans le moteur de recherche : Awaaz logiciels médicaux.

Lettre adressée à Madame Marisol Touraine, ministre de la Santé

Objet : Immixtion de l'industrie pharmaceutique dans les logiciels de médecins

3 septembre 2014

Madame la Ministre,

« Il me semble important de vous informer du développement de l'im-mixtion des laboratoires pharmaceutiques dans les logiciels des médecins.

Cette intrusion aboutit à un impact publicitaire qui ne peut avoir comme volonté que d'augmenter les ventes de médicaments et donc augmenter les dépenses à la charge de la Sécurité sociale sans réelle amélioration du service médical rendu.

J'utilisais jusqu'en 2002 le logiciel Ordogest, qui a été racheté (comme une dizaine d'autres logiciels) par la société Cegedim dont les liens sont connus avec l'industrie pharmaceutique. Il m'a été alors proposé un contrat avec prime réduite si j'acceptais des bandeaux publicitaires dans mon ordinateur (je tiens à votre disposition cette proposition de contrat).

J'ai alors changé de logiciel pour travailler avec Hellodoc, qui était resté indépendant jusqu'au mois de janvier où il a été racheté par la société CGM (Compugroup Medical).

Lors de la dernière mise à jour du logiciel, il m'a été proposé l'installation d'un écran de veille avec publicité que j'ai pu refuser. Par contre il m'a été imposé l'installation du BIQ (Bulletin d'Information Quotidien) dont vous trouverez des extraits dans ce courrier et qui impose des "informations" sur l'industrie pharmaceutique.

Cette disposition a été rendue obligatoire, malgré la réprobation des utilisateurs et chaque matin, les médecins sont obligés de voir apparaître cette fenêtre dont le contenu est laissé à la guise de l'entreprise.

Cette confusion entre un outil professionnel de gestion des dossiers et prescriptions avec les messages publicitaires de l'industrie pharmaceutique est inacceptable, mais les médecins sont impuissants sauf à changer de logiciel ce qui est complexe et le choix des indépendants se réduit considérablement.

Je pense que vous serez sensible au risque que fait courir la mise en place de ces pratiques et que vous aurez à cœur d'intervenir pour les faire interdire éventuellement avec l'intervention du conseil de l'Ordre des médecins que je mets en copie de ce courrier.

Je me tiens à votre disposition Madame la Ministre pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de votre réaction et de votre intervention, je vous prie d'agréer Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération » (a).

Olivier Rozand

a- Cette lettre est envoyée quotidiennement à Marisol Touraine, ministre de la Santé, avec actualisation du nombre de signataires (492 signataires au 1^{er} novembre 2014) et assortie d'un délai de réponse.

